

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTHURIN

Peisey Vallandry, le mardi 7 août 2007,

Nouvelles de la Vallée du Ponthurin n° 31

COMPTE RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION DU 29/07/2006
Maison de Vallandry salle Polyvalente, de 17 heures à 20 heures.

Etaient présentes 25 personnes environ.

En l'absence des membres excusés du Conseil d'Administration : Jean-François QUEST, Président de l'Association, Jenny SANTONI, Brigitte de TESTA, Jean et Marie-Thérèse HURET, Martine QUEST et Bernard ROUILLIER, la réunion est animée par Claude-Hélène TERNAMIAN, assisté de Vincent HIBON et de Serge BOSQUETTE.

Les membres absents s'excusent bien vivement auprès de l'assistance de ne pouvoir être présents en raison de contraintes professionnelles et familiales et assurent les participants de leur complet engagement auprès de l'Association et de ses activités.

1-EVOLUTION DE L'ASSOCIATION

***une Association qui progresse en nombre d'adhérents et devient de plus en plus un acteur de la Vallée**
Plus nous serons nombreux et plus nous compterons !

*137 adhérents à jour de cotisation pour cette année 2007, dont près de 10 nouvelles adhésions (mieux que l'année 2006),

reste 29 de 2006 à renouveler, soit 150 à 160 cotisants espérés d'ici fin 2007

*adhésion : 3€ mini, souhaité 20€/personne, 30€/couple : permet de recevoir les Nouvelles de l'AVP par mail ou courrier

*à la sortie : bulletin d'adhésion pour 2007 (reçu fiscal = RI de 66%)

***une forte communication vers les adhérents :**

*envoi régulier des "Nouvelles de la Vallée du Ponthurin" : pour vous tenir au fait des projets qui ont une incidence directe sur notre environnement et notre cadre de vie : un numéro tous les deux mois environ

*une présence sur internet grâce au site **www.peisey-info.com**, rubrique **environnement**, ce qui vous permet de consulter : les statuts, le bulletin d'adhésion, les derniers numéros des Nouvelles de la Vallée du Ponthurin, et les dossiers thématiques

***un travail en réseau avec d'autres associations ayant les mêmes objectifs :**

*AVP adhérente à la Fédération Française des Associations de Résidents de Stations de Montagne qui regroupe St Gervais, La Chapelle d'Abondance, les Houches, La Clusaz, Chamonix, Mégève, Morzine, Châtel, Les Gets, Val d'Isère et l'AVP :

-échanges d'informations et de compétences techniques, travail en réseau, formation sur des thèmes communs,
-conférence lors de l'AG annuelle (9 août à Chamonix cette année)

***des actions concrètes pour les adhérents**

*mieux se connaître grâce à des contacts entre nous et des pots conviviaux à l'occasion de l'AG (hiver) ou de la réunion d'information (été).

*mise en place de la "**Carte loisirs**" qui permet des réductions sensibles sur certains forfaits de ski et activités d'été.

[Renseignements sur
www.ancavtt.asso.fr](http://www.ancavtt.asso.fr)

Prévoir la nouvelle carte à compter du 1er novembre 2007 pour le ski de cet hiver. Votre adhésion inclut l'assurance ski (voir précisions dans le guide), et vous évite d'avoir à acheter l'assurance neige avec votre forfait.

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

2-INFORMATIONS SUR LES PROJETS DE LA VALLEE

*Eau de consommation

La société ANTEA, missionnée pour faire un rapport sur la situation de l'eau de consommation dans la vallée (à Landry et à Peisey-Nancroix) se veut rassurante : il n'y a désormais pas de suspicion sur l'eau de consommation, mais l'eau reste surveillée et traitée : le dispositif de sur-chloration de l'eau à la Chénarie et le filtre à ultra-violet sont installés définitivement en été comme en hiver.

Votre Association recommande à nouveau de rester à l'eau minérale en 2008 lors des périodes de pointe de consommation des vacances de Février.

*Epuración des eaux usées

*La station de Bellentre devrait être terminée pour 2009 sous l'égide du "SIVU des Granges" comprenant les communes de Peisey-Nancroix, Landry, Bellentre et Les Chapelles. Il restera donc malheureusement encore des débordements en février 2008, le problème étant réglé en 2009. *mais on est sur la bonne voie pour régler la mauvaise situation actuelle.*

*Ordures ménagères :

Les molochs s'installent à Peisey-Vallandry. A Vallandry, certains d'entre eux, proches des habitations, pourraient être entourés d'un muret de pierre pour améliorer l'esthétique (voir AFU)il *votre Association fera un bilan des installations et suggérera d'éventuelles améliorations. en outre, elle va mener une campagne- relai des consignes de tri sélectif en direction des résidents.*

*Chemins piétonniers et aménagement des villages

*la question des chemins piétonniers été/hiver reste un élément majeur du cadre de vie mal anticipé par les plans d'aménagements de la station de Peisey Vallandry :

*à Plan-Peisey, les aménagements récents donnent satisfaction aux usagers : système à amplifier.

*à Vallandry, la SAS « attend la fin des habitations » pour s'en occuper !

nos vœux : préserver les espaces naturels, mieux aménager les villages (mobilier, fleurissement) et les chemins de promenade en intégrant dès le départ du projet d'urbanisme la question des circulations piétonnières.

*Défense du Patrimoine :

appui à l'initiative de souscription pour la chapelle Ste Marie Madeleine à Nancroix.

Par ailleurs, la Mairie a lancé le chantier de rénovation des peintures de la Chapelle des Vernettes : *une heureuse initiative très utile pour protéger la qualité exceptionnelle du site.*

*Sécurité de la station

Un poste de gardien de police municipale a été créé en juin, à Landry, avec rondes à l'improviste.

*Communication

L'assemblée regrette l'insuffisance de communication des organismes habilités (notamment office de tourisme) dans les domaines suivants :

**manque de coordination entre les communes et les Offices de Tourisme pour diffuser les manifestations organisées (festivals, concerts, ...) : pas de mise en valeur au niveau de l'ensemble de la Vallée : Les Arcs-Peisey-Vallandry-La Plagne*

**insuffisance des informations touristiques sur les possibilités de baignade et loisirs d'eau*

**situation météo réelle méconnue : la montagne étant généralement assimilée à « mauvais temps », ce qui éloigne les estivants.*

*Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Peisey-Nancroix

Le recours déposé a été abandonné. En outre des modifications de ce PLU ont déjà été engagées *Ces modifications concernent : (voir document de Mr BOSQUETTE à transmettre)*

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

Le programme immobilier « Les Mèlèzes » est en train de s'achever.

Le parking des Zeschières est terminé

mais il faut signaler les bandes d'emplacement de stationnement trop rapprochées

L'arrivée au Paradiski est en cours de réaménagement.

Mme Donata MERLO (représentant l'Association du lotissement de Plan-Peisey) indique souhaiter une meilleure concertation avec les propriétaires lors de la future construction de deux résidences hôtelières que prévoit le PLU au delà de la résidence Plein Sud.

De plus, vérifier la mise en place d'un panneau de signalisation « 30 » avant l'Office de Tourisme.

Enfin, pour éviter les voitures mal garées, demander à nouveau que le prix du parking couvert privatif soit intégré dans le prix des séjours MGM et Club Méd.

*Aménagements à Vallandry

-la rénovation des abords de MGM est presque terminée.

-le projet de résidence hôtelière situé entre les « Choucas » et les « Epilobes » devrait faire l'objet d'un dépôt de permis en fin d'été.

Il s'agit d'un projet hôtelier 4 de 50 chambres, + parking en dessous, + 40 appartements en résidence Hôtelière + commerces dont les murs resteraient communaux. Le promoteur retenu de l'opération est Mr AUDRAIN Architecte.* -----

-l'Aquarius doit être démolé, un parking souterrain et quelques chalets individuels en « résidence principale » seraient construits, mais le projet est encore très flou.

Affaire à suivre selon ses développements...

*Animation à Vallandry

L'AFU poursuit son programme d'animations d'été, ressenti comme apprécié des 7-13 ans.

*Projets STAG

Le télésiège de Plan-Bois est démonté et remplacé par un nouvel équipement « Le Derby » qui sera opérationnel à Noël.

3-ROUTE DE LIAISON LES ARCS-VALLANDRY

***les communes, divergeant sur la solution à prévoir se sont mis finalement d'accord sur un compromis :**

Devant cette situation, le Département a proposé aux communes, lors d'une réunion tenue le 10 janvier dernier, une solution dite « piste forestière à gabarit réduit » et se déclinant comme suit :

en dehors de la saison d'hiver, la route des Espagnols ouverte à la circulation publique peut remplir la fonction de voie de secours ; elle conservera son statut actuel de voie communale ;

en hiver, la voie de secours emprunte la piste forestière, qui est l'itinéraire le plus court et le moins haut en altitude ; celle-ci est exclusivement réservée aux véhicules de secours, à l'évacuation d'une des stations en cas d'événement exceptionnel et aux véhicules de déneigement et d'entretien; elle sera classée dans le domaine privé du Département.

En particulier, la piste forestière aura une largeur limitée entre 3,5 et 4 mètres et les navettes ainsi que la circulation publique seront interdites en toute saison. En outre, cette solution serait assortie d'une remise en état de la route des Espagnols.

***rappel de la position de l'Association :**

ASSOCIATION DE LA VALLEE DU PONTURIN

La position initiale de l'Association, à plusieurs reprises confirmée lors des 4 concertations, a toujours été de choisir la solution du déneigement occasionnel de la route des Espagnols. C'est la seule solution présentée qui préserve le chemin forestier de Barmont, lieu de promenade champêtre et dernière coupure verte entre l'ensemble Peisey-Vallandry et Les Arcs.

Lors de l'Enquête publique, un courrier détaillé mettant en cause l'intérêt même du projet au regard du but poursuivi, (inexistence de projet de centre de secours aux Arcs, évacuation routière irréaliste, dégradations environnementales,...) a été adressé, soutenu par de nombreux adhérents de l'AVP.

L'Association avait donc demandé au Commissaire -Enquêteur de donner un avis défavorable à ce projet.

Le rapport du Commissaire-Enquêteur

*Quelques chiffres pour situer le niveau de prise en compte des avis exprimés :

30 observations sur registre, 8 lettres, 42 messages fax-courriels, 1 observation orale : **81 au total**

-celles qui sont favorables au projet : **7 soit 8,6% des avis**

-toutes les autres sont défavorables : la très grande majorité !

4 associations se sont exprimées :

-1 est pour avec réserves : « Les Amis de Vallandry »

-3 sont contre et préconisent toutes la solution du chemin des Espagnols : « Vivre à Bourg Saint Maurice et ses Villages -Le Versant d'Hauteville », « Vivre en Tarentaise », « Association de la Vallée du Ponthurin »

*Avec un sens « aigû » de la prise en compte des avis exprimés, le Commissaire-Enquêteur a remis son rapport fin juin 2007 avec avis favorable !

*A noter que l'urbanisation de Barmont, aujourd'hui non constructible dans le cadre du POS actuel, pourra être prévue dans le cadre du futur PLU de Landry, après enquête publique, bien sûr !

On imagine déjà le grand cas fait des observations défavorables des résidents lors de cette future enquête...

*cet avis favorable est regrettable, mais n'empêche pas de mener un recours si nécessaire.

***Les actions prévues par l'Association:**

-se renseigner auprès du Conseil général pour disposer de toutes les pièces du dossier, en vérifier la conformité et déterminer la date officielle de publication de la décision du Conseil Général de réaliser ce projet.

-transmettre à notre avocat (Maître BILLET) le rapport du Commissaire-Enquêteur pour lui demander son avis

- soit ce rapport ne nous permet pas d'aller plus loin

- soit l'avocat nous conseille de poursuivre en s'adressant au Tribunal Administratif. Dans ce cas le coût à prévoir est de l'ordre de 4 500 € HT, ce qui nécessitera une décision du Conseil d'Administration et un appel complémentaire de fonds auprès des adhérents directement concernés. En effet, l'utilisation des assurances des particuliers paraît compromise en raison du caractère "route de secours" du projet. L'ensemble des charges du recours reviendra donc à l'Association qui devra pouvoir disposer d'assez de ressources financières sans compromettre son activité future.

Toutes les personnes présentes sont d'avis de poursuivre nos actions contre la route et de se faire aider par l'avocat.

5-POT AMICAL

La réunion se termine autour d'un pot convivial qui permet de mieux faire connaissance .

Merci à tous ceux qui voudront bien se joindre à la petite équipe qui cherche à vous informer dans les meilleures conditions ! ...Contactez-nous...

Merci aussi à ceux qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation 2007 de bien vouloir l'envoyer.